

Strasbourg, 10/03/05

CAHDI (2005) Inf 1

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL
PUBLIC (CAHDI)**

**29^e réunion
Strasbourg, 17-18 mars 2005**

**DEVELOPPEMENTS CONCERNANT LA SERIE DES TRAITES EUROPEENS
DEPUIS LA 28^E REUNION DU CAHDI (13-14 SEPTEMBRE 2004)**

(Extrait du site conventions.coe.int - par ordre chronologique inverse)

7 mars 2005

La **Lituanie** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195).

- ▶ La **Belgique** a signé:
 - . la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STE n° 165), et
 - . le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).

21 février 2005

- ▶ La **Bosnie-Herzégovine** a signé:
 - . la Convention européenne sur la coproduction cinématographique (STE n° 147), et
 - . la Convention européenne concernant des questions de droit d'auteur et de droits voisins dans le cadre de la radiodiffusion transfrontière par satellite (STE n° 153).
- ▶ La **Géorgie** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195).

17 février 2005

- ▶ La Suisse a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale (STE n° 122).

16 février 2005

- ▶ Les **Pays-Bas** ont accepté la Convention-Cadre pour la protection des minorités nationales (STE n° 157).
- ▶ L'**Azerbaïdjan** a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

14 février 2005

- ▶ L'**Albanie** a ratifié:
 - . la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108), et

. le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (STE n° 181).

9 février 2005

► La **Serbie-Monténégro**

. a signé :

. la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (STE n° 164),

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186),

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195), et

. a signé et ratifié l'Accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire (STE n° 092).

► La **Bosnie-Herzégovine** a signé:

. la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de système informatiques (STE n° 189).

► La **République tchèque** a signé la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

8 février 2005

► La **Lettonie** a ratifié le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

► Le **Liechtenstein** a ratifié:

. le Protocole n° 4 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, reconnaissant certains droits et libertés autres que ceux figurant déjà dans la Convention et dans le premier Protocole additionnel à la Convention (STE n° 46),

. le Protocole n° 7 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 117), et

. le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

7 février 2005

► La **Grèce** a ratifié l'Accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des Droits de l'Homme (STE n° 161).

4 février 2005

► Le **Portugal** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195).

► La **Slovaquie** a signé la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

► La **Bosnie-Herzégovine** a signé le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

1er février 2005

► La **Grèce** a ratifié le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187).

- ▶ Le **Luxembourg** a ratifié le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

28 janvier 2005

- ▶ Le **Royaume-Uni** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

27 janvier 2005

- ▶ **La Slovaquie** a ratifié l'Accord européen relatif à la suppression des visas pour les réfugiés (STE n° 31).

25 janvier 2005

- ▶ Le **Danemark**, la **Grèce**, l'**Islande**, le **Luxembourg**, **Moldova**, la **Norvège**, la **Slovaquie**, la **Slovénie**, la **Suède** et la **Turquie** ont signé le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195).

20 janvier 2005

- ▶ La **Roumanie** a ratifié la Convention européenne sur la nationalité (STE n° 166).

19 janvier 2005

- ▶ **Chypre**
 - . a signé le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques (STE n° 189), et
 - . a ratifié la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).
- ▶ La **Croatie** a signé la Convention européenne sur la nationalité (STE n° 166).

12 janvier 2005

- ▶ La **Slovaquie** a signé le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).
- ▶ La **République tchèque** a ratifié :
 - . l'Accord relatif au trafic illicite par mer, mettant en œuvre l'article 17 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (STE n° 156), et
 - . le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

11 janvier 2005

- ▶ La **Slovaquie** a ratifié :
 - . le Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE n° 182), et
 - . le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

7 janvier 2005

- ▶ **L'Arménie** a ratifié :
 - . la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STE n° 165),
 - . la Convention civile sur la corruption (STE n° 174), et
 - . le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

5 janvier 2005

- ▶ La **Bosnie-Herzégovine** a ratifié la Convention européenne sur la télévision transfrontière (STE n° 132).

20 décembre 2004

- ▶ Le **Portugal** a ratifié le Protocole n° 7 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 117).
- ▶ L'**Ukraine** a signé :

- . la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (STE n° 127), et
- . l'Accord relatif au trafic illicite par mer, mettant en œuvre l'article 17 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (STE n° 156).

17 décembre 2004

- ▶ La **Finlande** a ratifié le Protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 177).

- ▶ L'**Arménie** a ratifié :

- . la Convention européenne sur la transmission des procédures répressives (STE n° 073),
- . la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée) (STE n° 143),
- . la Convention européenne sur la coproduction cinématographique (STE n° 147), et
- . le Protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 177).

15 décembre 2004

- ▶ **Malte** a signé le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

- ▶ **Chypre**

- . a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194), et
- . a ratifié le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

8 décembre 2004

- ▶ La **Géorgie** a ratifié :

- . la Charte européenne de l'autonomie locale (STE n° 122), et
- . le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

7 décembre 2004

- ▶ Le **Liechtenstein** a signé :

- . le Protocole n° 4 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, reconnaissant certains droits et libertés autres que ceux figurant déjà dans la Convention et dans le premier Protocole additionnel à la Convention (STE n° 046), et
- . le Protocole n° 7 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 117).

6 décembre 2004

- ▶ La **Bulgarie** a signé le Protocole Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

2 décembre 2004

► La **Bulgarie** a signé :

. le Protocole additionnel à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (STE n° 159), et

. le Protocole n° 2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération interterritoriale (STE n° 169).

1er décembre 2004

► La **Turquie**

. a signé la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STE n° 165),

. a ratifié:

. l'Accord européen sur l'échange de réactifs pour la détermination des groupes tissulaires (STE n° 084), et

. le Protocole additionnel à la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 097).

30 novembre 2004

► La **Croatie** a ratifié:

. l'Arrangement européen sur l'échange des programmes au moyen de films de télévision (STE n° 027),

. l'Arrangement européen pour la protection des émissions de télévision (STE n° 034), et

. l'Accord européen pour la répression des émissions de radiodiffusion effectuées par des stations hors des territoires nationaux (STE n° 053).

29 novembre 2004

► La **Finlande**

. a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194), et

. a ratifié le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187).

► La **Roumanie**

. a signé le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188),

. a ratifié:

. le Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE n° 182),

. le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190), et

. le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).

► "**l'ex-République yougoslave de Macédoine**" a ratifié:

. la Convention européenne sur la transmission des procédures répressives (STE n° 073), et

. la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 090).

26 novembre 2004

► L'**Albanie** a ratifié :

. la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (STE n° 116),

. le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 177), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de système informatiques (STE n° 189).

► La **Bulgarie** a signé la Convention sur l'information et la coopération juridique concernant les "Services de la Société de l'Information" (STE n° 180).

► L'**Estonie** a signé sans réserve de ratification le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

24 novembre 2004

► La **Bulgarie** a ratifié la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

15 novembre 2004

► L'**Albanie** a ratifié :

. la Convention contre le dopage (STE n° 135),

. le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190), et

. le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).

► La **Lituanie** a signé le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

12 novembre 2004

► L'**Andorre**

. a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194), et

. a ratifié la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163).

10 novembre 2004

► L'**Islande** a ratifié le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187).

► La **Pologne** a ratifié le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

► L'**Albanie**, l'**Autriche**, la **Bosnie-Herzégovine**, l'**Allemagne**, la **Lituanie**, **Moldova**, **Monaco**, la **Pologne**, la **Serbie-Monténégro** et l'**Ukraine** ont signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

► Le **Danemark**, la **Géorgie**, l'**Irlande** et la **Norvège** ont ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

9 novembre 2004

► La **Lituanie** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

5 novembre 2004

► La **France** a ratifié le Protocole d'amendement à la Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages (STE n° 145).

4 novembre 2004

► L'**Ukraine** a ratifié :

. le Protocole additionnel à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (STE n° 159),

. l'Accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des Droits de l'Homme (STE n° 161),

. le Protocole n° 2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération interterritoriale (STE n° 169), et

. le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

28 octobre 2004

► La **Belgique** a ratifié la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

22 octobre 2004

► La **Slovaquie** a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

12 octobre 2004

► L'**Islande** a ratifié :

. la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (STE n° 164),

. le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, portant interdiction du clonage d'êtres humains (STE n° 168), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186).

11 octobre 2004

► L'**Allemagne** a ratifié le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187).

► La **Slovénie** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).

7 octobre 2004

► La **Hongrie** a signé :

. le Protocole additionnel à la Charte sociale européenne (STE n° 128),

. le Protocole additionnel à la Charte sociale européenne prévoyant un système de réclamations collectives (STE n° 158), et

. la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163).

6 octobre 2004

► La **Turquie**

. a signé :

. le Protocole portant amendement à la Charte sociale européenne (STE n° 142),

. l'Accord relatif au trafic illicite par mer, mettant en œuvre l'article 17 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (STE n° 156),

. la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163), et

. le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194), et

. a ratifié :

. la Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime (STE n° 141), et

. l'Accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des Droits de l'Homme (STE n° 161).

5 octobre 2004

► Monaco

- . a adhéré au Statut du Conseil de l'Europe (STE n° 001), et
- . a signé :
 - . la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 005),
 - . le Protocole additionnel à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 009),
 - . le Protocole n° 4 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, reconnaissant certains droits et libertés autres que ceux figurant déjà dans la Convention et dans le premier Protocole additionnel à la Convention (STE n° 046),
 - . le Protocole n° 6 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales concernant l'abolition de la peine de mort (STE n° 114),
 - . le Protocole n° 7 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 117),
- . la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163), et
- . le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187).

4 octobre 2004

► Malte

- . a signé et ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194), et
- . a adhéré à la Convention relative à l'élaboration d'une Pharmacopée européenne (STE n° 50).

► La Suisse a ratifié :

- . le Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE n° 182), et
- . le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

27 septembre 2004

- La **République tchèque** a ratifié la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants (STE n° 192).
- La **Pologne** a ratifié la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

24 septembre 2004

- L'**Allemagne** a ratifié le Protocole d'amendement à la Convention européenne sur la protection des animaux utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques (STE n° 170).

22 septembre 2004

- La **Bulgarie** a adhéré à la Convention relative à l'élaboration d'une Pharmacopée européenne (STE n° 050).

20 septembre 2004

- Le **Liechtenstein** a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

17 septembre 2004

- La **Géorgie** a signé la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football (STE n° 120).

15 septembre 2004

► **"l'ex-République yougoslave de Macédoine"**

. a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194), et

. a ratifié la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

13 septembre 2004

► **Saint-Marin** a ratifié la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants (STE n° 192).

9 septembre 2004

► **L'Estonie** a ratifié le Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE n° 182).

8 septembre 2004

► La **Slovénie** a ratifié :

. la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de système informatiques (STE n° 189).

► Les **Pays-Bas** ont accepté le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (STE n° 181).

3 septembre 2004

► La **Suède** a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

2 septembre 2004

► **L'Azerbaïdjan** a ratifié la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163).

► La **Hongrie** a adhéré au Troisième Protocole additionnel à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe (STE n° 28).

2 septembre 2004

► **L'Azerbaïdjan** a ratifié la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163).

► La **Hongrie** a adhéré au Troisième Protocole additionnel à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe (STE n° 28).